

Brest, le 16 7bre

1913

MINISTÈRE

SOUS-PRÉFECTURE

DE BREST

Le Sous-Préfet de Brest

à Monsieur le Préfet du Finistère

Cabinet

QUIMPER

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. LE JOLY, surnuméraire d'octroi, à Brest, 6, rue Conseil, a fait à la Sous-Préfecture de Brest la déclaration prévue par la Loi du 1er Juillet 1901 pour l'association dite "LES SEMEURS" dont le but est l'organisation de fêtes et de concerts théâtraux.

Son siège social est chez le secrétaire, 6, rue Conseil.

Ci-joint un exemplaire des statuts et la liste des personnes chargées de l'administration de cette société.

Ce groupe s'est formé dans les premiers mois de l'année dernière. La plupart de ses adhérents, tout au plus au nombre d'une quinzaine, jeunes apprentis du commerce ou de l'arsenal, sont membres de la "Jeunesse Socialiste", laquelle est placée sous le patronage du Parti Unifié (Section Brestoïse).

Le Secrétaire chargé de l'administration des "Semeurs" est un nommé LE JOLY, employé d'octroi à Brest, qui se fait seconder par le jeune Guillou, aide ouvrier à l'atelier.....

l'atelier des machines de l'arsenal, professant comme  
des idées  
lui nettement révolutionnaires et antimilitaristes.

Mais l'âme de ce groupement n'est autre que le  
frère du précédent, Guillou (Emile) comptable au "Cri du  
Peuple", inscrit au carnet B, qui a toujours pris une  
part active à toutes les réunions, à toutes les campa-  
gnes révolutionnaires et antimilitaristes, notamment  
lors des dernières manifestations contre la loi de 3  
ans.

De temps à autre, mais très irrégulièrement, les  
"Semeurs" organisent des concerts ou des séances théâ-  
trales, soit à Kérinou (salle de la Solidarité), soit à  
la Bourse du Commerce ou encore au restaurant du Treillis  
vert; ces réunions sont assez peu suivies et l'assistance  
ne se compose jamais que des familles de militants syn-  
dicalistes ou socialistes révolutionnaires.

Ses répétitions ont eu lieu pendant un temps au nu-  
méro 69 de la rue Louis Pasteur, dans l'immeuble du  
"Cri du Peuple" et dans un local contigu à ceux occupés  
alors (1912) par la "Jeunesse Syndicale" et par le groupe  
néo-malthusien.

Elles se font depuis plusieurs mois dans un bâtiment  
municipal, à Kérouriou, où se réunissent également les mem-  
bres de la "Jeunesse Syndicale" et les Pupilles de la  
Maison du Peuple, dirigés par l'anarchiste Pengam.

En résumé, ce groupe n'a d'autre but, dans l'esprit

du Parti Unifié, que de servir à propager les principes  
révolutionnaires et antimilitaristes qui lui sont chers.

Le Sous-Préfet,

